

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 116 (1990)  
**Heft:** 3

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Murs et toitures hautement isolants

### Concours d'idées

L'Office fédéral de l'énergie lance un concours d'idées pour le développement de murs et de toitures hautement isolants. La participation est ouverte à tous les architectes, ingénieurs et entreprises suisses de la branche de la construction. Ce concours vise à réunir des propositions de constructions de murs et toitures avec un coefficient  $k$  d'au maximum 0,2 W/m<sup>2</sup>K, qui tiennent comp-

te de manière optimale des exigences des techniques et de la physique de la construction, ainsi que de celles du marché et de l'environnement.

La documentation du concours peut être obtenue jusqu'au 28 février 1990 à l'adresse suivante:

EMPA  
Section physique du bâtiment  
8600 Dübendorf  
Tél. 01/823 55 11.

## Actualité

### Vu par l'œil-de-bœuf (12)

#### Post tenebras l'éclairage public !

Regroupées sous le titre *Paroles dans le vide*, les chroniques d'Adolf Loos m'ont jadis inspiré dans la périlleuse entreprise qui est celle de cette chronique critique, «L'œil-de-bœuf» - toutes proportions gardées bien entendu, et avec la modestie qui s'impose face à ce grand architecte<sup>1</sup>.

«Chien aboie caravane passe», ce dicton populaire dépeint très bien le sort que la pratique architecturale réserve en général à cette approche : sans cesse réclamée, la critique architecturale n'est, hélas ! bien accueillie que lorsqu'elle loue.

Aujourd'hui, et pour une fois, quelle surprise ! Mon expérience se trouve démentie : la parole ne s'est pas perdue dans le vide. Les observations négatives que j'avais été amené à formuler dans ces colonnes à propos d'une récente réalisation y ont amené une intéressante modification.

Eclairons donc le lecteur en nous citant nous-même :

«A Genève, on a tout lieu de se féliciter de la lumière répandue de nuit sur toute la ville. Elle apaise [...] elle conforte [...] et rassure [...] Mais est-ce satisfaisant pour les «nostalgiques du passé», ou simplement pour les esthètes, lorsqu'ils se promènent à Longemalle, à la place Neuve [...] Qu'y observent-ils ? » De monstrueuses «soucoupes volantes», sortes d'assiettes suspendues à quelque vingt

mètres du sol, comme si l'on attendait à cet endroit le coup d'envoi de la rencontre nocturne du Servette FC et d'un valeureux adversaire [...] » Le mode d'éclairage, avec la forme des lumières, fait partie intégrante d'une harmonie d'échelle et de l'ordonnancement des espaces publics.<sup>2</sup>

Continuons d'éclairer : «Après les rails «ivres» zigzaguant dans les rues classées, observons les fils d'alimentation aérienne qui complètent le système. L'ensemble est supporté par des colonnes ou des «pylônes», spécimens d'une rare disgrâce, défigurant encore plus que le rail la physionomie, y plantant des jalons encore plus visibles.

»L'automne dernier, les Carougeois ont inauguré la place de l'Octroi, aménagement urbain issu d'un concours d'architecture [...] Que la création ar-

chitecturale puisse déranger par des aspects novateurs [...] on peut l'admettre [...] Mais que les technocrates des TPG défigurent entièrement la composition en y implantant leurs «gibets» : personne ne conteste.»<sup>3</sup> Un de ces jours derniers j'ai eu l'agréable surprise, en accédant par le Pont-Neuf à la place de l'Octroi, d'y trouver les «gibets TPG» transfigurés par une légère et intelligente intervention des architectes mandatés. La modification des luminaires, dont l'ensemble est comme une porte de la cité, fait qu'on y perçoit désormais huit colonnes (ou «pylônes») disposés en octogone régulier de part et d'autre du rail.

A ceux de mes confrères qui me reprochent le négativisme de mes chroniques, j'offre ces quelques lignes par lesquelles je justifie un précédent jugement désagréable - mais qui a, peut-être, contribué modestement à cet «un peu plus» qui a été fait.

A l'automne de l'année passée, j'ai admiré à Madrid le nouvel aménagement de la Puerta del Sol. Les magnifiques candéla-

bres jalons linéairement disposés sur cette vaste place (ancienne porte orientée vers le levant) accentuent par leur forme le symbolisme du lieu<sup>4</sup>. Leur beauté est aussi bien diurne que nocturne : la solution carougeoise s'inscrit dans cette même démarche (fig. 1).

Terminons par où nous avons commencé : *Post tenebras l'éclairage public !*

*Nadobol's*

<sup>1</sup> Adolf Loos écrivait plus tard : cette «formulation édulcorée (de chronique architectonique) m'a valu la réputation, non pas auprès des philistins mais dans le milieu des artistes «modernes», d'un homme qui se plaît à attaquer tristement l'«esprit moderne» par ses paradoxes».

<sup>2</sup> Editions Georges Crès et C<sup>e</sup>, Paris-Zurich, 1921; réédition Champ-Libre, Paris, 1979.

<sup>3</sup> Vu par l'œil-de-bœuf (1), *IAS* 11/86.

<sup>4</sup> Vu par l'œil-de-bœuf (5), *IAS* 5/87.

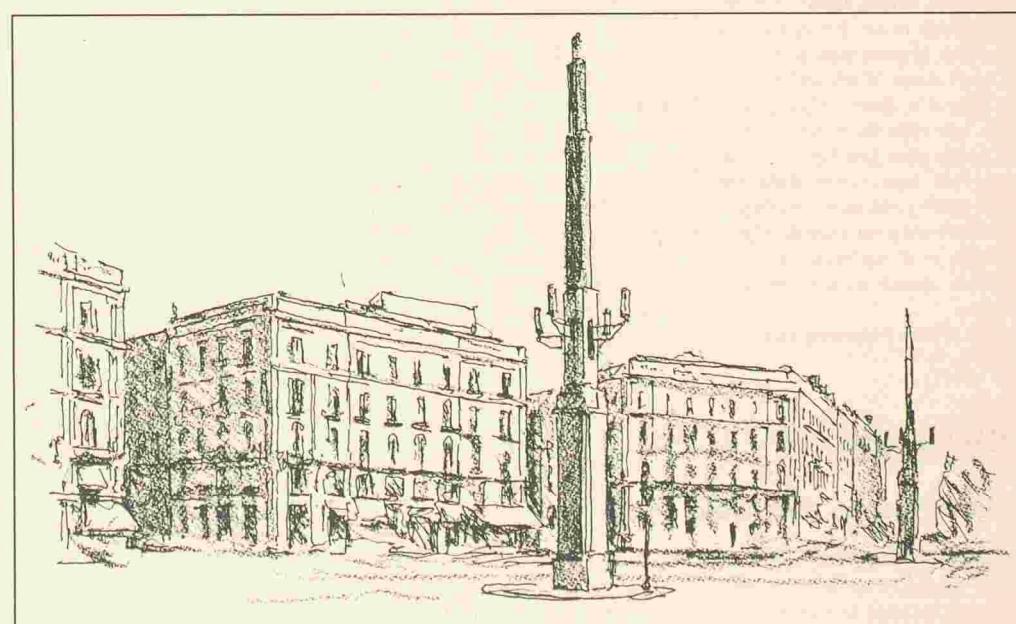
<sup>4</sup> Puerta del Sol, à la lisière du vieux Madrid. Cette place constitue le km 0 de toutes les routes espagnoles et c'est vers elle que convergent toutes les grandes artères de Madrid.

## La forêt suisse aujourd'hui

En marge du débat, aux Chambres fédérales, sur le projet de nouvelle loi forestière, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a publié une brochure d'information intitulée *La forêt suisse aujourd'hui - Une interprétation de politique forestière*

*de l'inventaire forestier national (IFN).*

En effet, les mesures concrètes que devra prévoir puis réaliser la future politique forestière de la Confédération, afin de garantir la conservation qualitative et quantitative de la forêt, doivent



Restructuration de la Puerta del Sol, inaugurée en 1986. Les architectes en sont Antón Capitel, Antonio Rivièvre et Javier Ortega.

Le nouvel aménagement avait suscité une violente polémique, obligeant la Municipalité à détruire et à remplacer par d'autres quelques éléments du projet - ce qui avait amené les milieux madrilènes de la culture à protester à leur tour. Un exemple représentatif de la difficulté à faire accepter une nouvelle culture architecturale à la fois par la population et par la classe politique.

se fonder sur un relevé de situation clair et complet. Ce relevé existe aujourd'hui avec le premier inventaire forestier national, réalisé entre 1982 et 1986, qui permet des constatations précises et représentatives pour l'ensemble du pays et pour ses principales régions.

*La forêt suisse aujourd'hui* pose les grandes questions que notre future législation en matière de forêts devra résoudre et y apporte les réponses qu'appelle le constat fait par l'IFN :

- La Suisse a-t-elle assez de forêts ?
- A qui la forêt appartient-elle ?
- Quels arbres poussent en quels endroits ?
- La forêt suisse est-elle trop vieille ?
- Quel volume de bois faut-il exploiter ?
- La forêt a-t-elle besoin de davantage de dessertes ?
- La forêt peut-elle encore nous protéger ?

D'après l'IFN, le taux de boisement de la Suisse (29%) est satisfaisant. En matière de conservation des forêts, on peut donc poursuivre la même politique que jusqu'à présent, réservant l'afforestation active pour les régions dans lesquelles existent des dangers naturels sérieux.

Considérant le système de propriété des forêts, on s'aperçoit que si pour 68,5% des forêts les propriétaires sont des bourgeoisies, des communes politiques, des corporations, des cantons ou la Confédération, 31,5% des forêts appartiennent au secteur privé. Eu égard aux atteintes croissantes portées à la forêt dont, d'un autre côté, on attend toujours plus qu'elle joue son rôle de protection, il ne paraît plus justifié de maintenir un traitement différent entre forêt publique et forêt privée : mêmes principes de planification et d'exploitation, mais soutien direct aux soins aux forêts.

Quels arbres poussent en quels

endroits ? L'IFN y répond de façon détaillée, ce qui permet à l'OFEFP de conclure que, dans le cadre du rajeunissement naturel, il faut en principe favoriser la répartition des essences qui est conforme à la station, c'est-à-dire qui correspond à la nature. Lutter contre le vieillissement de nos forêts ? On ne peut pas parler à l'heure actuelle d'un vieillissement généralisé de la forêt suisse. Mais il faut néanmoins empêcher que le début de déséquilibre que l'on constate en faveur des vieux peuplements n'aille s'accentuant, en améliorant la stabilité et en combattant le déficit des jeunes peuplements. L'exploitation des forêts quant à elle est judicieuse et d'une importance fondamentale dans l'intérêt national. On peut tout à fait admettre – et même préconiser – d'accroître cette exploitation par rapport à son volume actuel jusqu'à une limite estimée à 6 millions de mètres cubes de bois par an.

Au chapitre de la desserte, l'IFN nous apprend que les forêts du Plateau et du Jura sont en moyenne suffisamment desservies. Dans les Préalpes et les Alpes en revanche, cette desserte demande à être développée, dans les limites toutefois des exigences de la protection des espèces et des biotopes. S'interrogeant enfin sur la capacité de protection de nos forêts, on peut lire que l'efficacité de cette protection est incertaine sur quelque 6% des forêts, essentiellement dans les Alpes. Cependant, et même s'il existe des problèmes locaux, on peut considérer que les effets de protection sont en général suffisants et qu'il faut maintenir cet état de choses, voire l'améliorer.

Cette brochure peut être obtenue en allemand (d), en français (f) ou en italien (i) auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3003 Berne, au prix de Fr. 14.—. N° de commande : 310.345 d, f ou i. Prière de joindre une étiquette autocollante adressée.

élan, de sa jeunesse et reste son chef-d'œuvre ; la ligne généreuse en contraste avec le traitement rigoureux des bâtiments et du matériau toujours «juste».

Dans deux autres de ses réalisations importantes, le collège du Belvédère et l'Ecole de Médecine, plus subtiles et plus latines peut-être, on trouve la même clarté des formes et des proportions et cette volonté de perfection jusque dans le détail, caractéristique de chaque œuvre de Marc Piccard.

Plus tard enfin, dans un domaine industriel, les bâtiments de la CVE à Morges, il s'exprima toujours avec la même maîtrise. Nous rencontrons un peu «Bellerive», tout est en plan, équilibré par le dessin presque mathématique des façades et par l'application systématique de l'acier et du béton.

Marc Piccard était un constructeur de grand talent, maîtrisant parfaitement l'art et les lois du métier.

Comme tous les hommes forts et indépendants, il ne rencontra pas uniquement admiration et sympathie auprès de ses pairs.

Personnalité d'une intelligence et d'une culture rares, dotée d'un esprit souvent tranchant, sans compromis, ironique parfois devant la bêtise et la platitude, il pouvait paraître distant et critique pour ceux qui ne le connaissaient que peu.

Derrière cette apparence réservée se cachait un ami fidèle.

C'est ce Marc Piccard et son excellente architecture que nous garderons en mémoire.

Frédéric Brugger

Nous nous associons totalement à l'hommage que rend ainsi à Marc Piccard son ami Frédéric Brugger. Ce que nous retenons en particulier du texte ci-dessus, c'est l'épithète «indépendant» : Marc Piccard était un homme, un homme libre, et un homme indépendant.

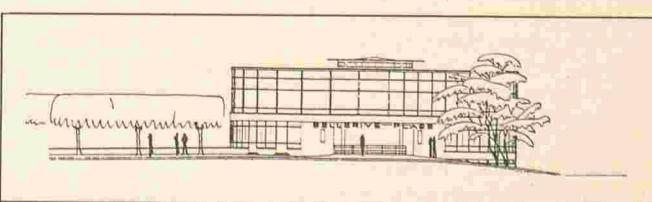
Un jour, il y a de cela quelques années, je m'étais hasardé à suggérer au comité de la SVIA de le nommer membre d'honneur. Le comité m'avait alors chargé de me rendre auprès de lui, pour recueillir ses impressions, car il aurait été difficile d'expliquer que le lauréat ainsi désigné ne souhaitât pas la dis-

tinction qu'on lui réservait. Je me rendis donc à Saint-Sulpice, où je fus très bien accueilli, et nous passâmes l'après-midi à discuter d'architecture et de gastronomie. Comme je prenais congé, Marc Piccard me demanda de lui remettre la liste des membres d'honneur de la SVIA ; il la reçut quelques jours plus tard, et je descendis à nouveau au chemin des Chantres ; là, il me fit savoir très clairement que cette liste ne lui convenait pas : certains étaient, selon lui, indignes d'y figurer, et il ne souhaitait pas voir son nom à leurs côtés. Il me déclara préférer «ne pas en être», et renonça donc à l'honneur qui lui était proposé.

Je garde aussi un souvenir précis de notre première rencontre ; j'avais l'intention de l'interroger sur Bellerive-Plage, et, en outre, on m'avait prié, du côté de l'Etat, de savoir ce qu'il penserait d'une éventuelle transformation de son collège du Belvédère. Je me rendis donc chez lui en compagnie de son vieil ami, l'ingénieur A. Bréguet, qu'il souhaitait voir assister à notre entretien ; vers 15 heures, je sonnai à la porte ; Mme Piccard nous fit entrer au salon, où Marc Piccard nous attendait, vêtu d'une veste d'intérieur grenat, et portant une petite barbe blanche qui le faisait ressembler à Pierre Brasseur à la fin de sa vie. Nous discutâmes de toutes sortes de choses. Puis Mme Piccard, qui s'était absente, revint à la maison. Marc Piccard regarda alors sa montre et dit : «Comment, il est bientôt 6 heures ! Comme le temps a passé ! Eh bien sachez, Monsieur, que c'est la première fois que je parle durant presque trois heures avec un architecte sans que cela m'ennuie !» A partir de ce moment-là, nous n'avons cessé de nous revoir ou de correspondre, et je garde plusieurs lettres écrites des calanques des Issambres, où il aimait à passer plusieurs mois chaque année, et qu'il appelait «ma thébaïde du bord de mer», lettres qui sont pour moi de vraies leçons d'architecture et de sensibilité.

Que son épouse et ses enfants, et tout particulièrement son fils Fabrice, architecte, soient assurés de mon profond chagrin et de mon meilleur souvenir.

François Neyroud



## Nécrologie

### † Marc Piccard, architecte

L'architecte Marc Piccard, issu de la grande famille des Piccard, est décédé le 5 décembre dernier dans sa maison de Saint-Sulpice, à l'âge de 84 ans. Depuis qu'il avait cessé son activité professionnelle, il vivait très retiré, s'occupant de sculpture, de peinture et de lecture. Marc Piccard a sans aucun dou-

te marqué l'architecture en Suisse romande durant les années 1930 à 1950.

Dans sa première grande réalisation déjà, Bellerive-Plage, il introduisait un style nouveau, assez révolutionnaire pour une époque teintée de l'Ecole de Paris. Aujourd'hui encore, Bellerive n'a rien perdu de son